

NOUS NE VOULONS PLUS AUCUNE PERSONNE SANS ÉLECTRICITÉ!

Nous exigeons qu'une cellule de crise soit mise en place pour régler les problèmes **des SANS**

- SANS LOGEMENT
- SANS EAU
- SANS ELECTRICITÉ

- Nous demandons un arrêté préfectoral – ou à défaut un arrêté municipal – interdisant les coupures totales d'électricité : le maire de Saint-Denis l'a fait, pourquoi pas M. Goasdoué ? Faut-il attendre que des personnes meurent dans un incendie provoqué par une bougie (comme à Saint-Denis) ou asphyxiées par un chauffage de fortune ?

- En aucun cas moins de trois [3] kilowatts, c'est le strict minimum pour faire tourner une machine à laver avec quelques ampoules allumées sans arrêter le réfrigérateur.

- Nous demandons qu'aucune poursuite judiciaire ne soit possible sans avoir au préalable organisé une véritable concertation avec

- les intéressés
- les services sociaux
- une (ou plusieurs) associations indépendantes de défense des droits fondamentaux des exclus ou des précaires comme AC ! (le choix d'au moins une association locale serait laissé à l'usager)

**OUI AU SERVICE PUBLIC
– SOUS CONTRÔLE DES USAGERS –
ET NON SOUMIS AUX EXIGENCES DES FINANCIERS**

NOUS NE VOULONS PLUS AUCUNE PERSONNE SANS ÉLECTRICITÉ!

Nous exigeons qu'une cellule de crise soit mise en place pour régler les problèmes **des SANS**

- SANS LOGEMENT
- SANS EAU
- SANS ELECTRICITÉ

- Nous demandons un arrêté préfectoral – ou à défaut un arrêté municipal – interdisant les coupures totales d'électricité : le maire de Saint-Denis l'a fait, pourquoi pas M. Goasdoué ? Faut-il attendre que des personnes meurent dans un incendie provoqué par une bougie (comme à Saint-Denis) ou asphyxiées par un chauffage de fortune ?

- En aucun cas moins de trois [3] kilowatts, c'est le strict minimum pour faire tourner une machine à laver avec quelques ampoules allumées sans arrêter le réfrigérateur.

- Nous demandons qu'aucune poursuite judiciaire ne soit possible sans avoir au préalable organisé une véritable concertation avec

- les intéressés
- les services sociaux
- une (ou plusieurs) associations indépendantes de défense des droits fondamentaux des exclus ou des précaires comme AC ! (le choix d'au moins une association locale serait laissé à l'usager)

**OUI AU SERVICE PUBLIC
– SOUS CONTRÔLE DES USAGERS –
ET NON SOUMIS AUX EXIGENCES DES FINANCIERS**